



Bagnolet le 04 octobre 2021

Monsieur le premier Ministre

Hôtel Matignon

57, rue de Varenne

75007 PARIS

Monsieur le premier Ministre,

Les indices économiques laissent craindre une forte augmentation de l'inflation. Les retraité-e-s mesurent, à l'aune de leur budget mensuel, la hausse des prix et tout particulièrement celle des charges fixes.

Or, les pensions, depuis quelques années, s'érodent face au coût de la vie (gel des pensions, augmentation de la CSG ...).

À l'UNSA Retraités, nous avons su, face à la tourmente de la crise sanitaire, par solidarité avec les actifs, différer un temps nos revendications concernant le niveau des retraites.

Le Produit Intérieur Brut est orienté à la hausse. Les retraité-e-s ne doivent pas être les oublié-e-s d'une croissance qui repart. La question du maintien du pouvoir d'achat des retraité-e-s est d'actualité et doit être désormais à nouveau prise en compte.

Dans ce contexte, l'UNSA Retraités revendique :

- Dans l'immédiat, une revalorisation des pensions au moins égale à l'augmentation des prix de l'année écoulée pour tous les retraité-e-s,
- pour les petites pensions, un niveau minimum de pension égal au SMIC pour une carrière complète,
- pour les autres retraité-e-s, une évolution de la pension tenant compte de la progression du salaire de base avec au minimum, une augmentation au moins égale à l'évolution des prix à la consommation.

Par ailleurs, si pour bien vivre sa retraite, il faut en avoir les moyens, il faut aussi pouvoir bien vieillir, sans être préoccupé chaque jour par l'âge qui avance et le risque de perte d'autonomie.

Aujourd'hui, 8% des retraité-e-s (soit 1,3 million) sont reconnus en perte d'autonomie, sans oublier les aidants familiaux (plus de 2 millions), qui souvent sont eux-mêmes âgés.

Depuis la création de la 5<sup>ème</sup> branche de la sécurité sociale, nous attendons un projet de loi « Grand Âge » qui permettrait d'organiser et d'améliorer ce secteur notoirement sous doté.

Les mesures envisagées dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2022 ne peuvent remplacer une réforme en profondeur, seule une loi peut répondre à cette exigence.

Pour l'UNSA Retraités, il faut à la fois s'attaquer à la qualité des services à domicile et à l'accueil en établissement, tout en diminuant de façon significative les restes à charge.

L'UNSA Retraités demande à être reçue en audience pour aborder avec vous ces deux dossiers prioritaires et urgents selon nous, dossier d'actualité pour le pouvoir d'achat et dossier à la fois d'actualité et du futur s'agissant du risque de perte d'autonomie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le premier Ministre, mes respectueuses salutations.

Jean-Marc SCHAEFFER

Secrétaire Général